

MEMENTO PSE

- Mise en œuvre des CCF de PSE
- Recommandations concernant la préparation à l'épreuve ponctuelle du baccalauréat professionnel

Année scolaire 2017.2018

Sommaire

1. Récapitulatif des CCF de PSE à réaliser pour l'année scolaire 2017- 2018 **Page 3**

2. Rappels concernant la mise en œuvre des CCF **Page 5**

3. Les CCF dans les classes de CAP (CAP seul et CAP diplôme intermédiaire)
 - Textes règlementaires et recommandations **Pages 6 à 10**
 - Document 1 : maquette du sujet de CCF PSE CAP **Page 11**
 - Document 2 : grille de suivi des connaissances et compétences évaluées **Page 12**
 - Grille de notation du SST pour le CCF en cas de non validation **Pages 13 à 14**
 - Grille de notation du SST pour le CCF en cas de non validation – document pour candidat en situation de handicap **Page 15**

4. Les CCF dans les classes de BEP diplôme intermédiaire
 - Textes règlementaires et recommandations **Pages 16 à 18**
 - Document 1 : maquette du sujet de CCF PSE BEP **Page 19**
 - Document 2 : grille de suivi des connaissances et compétences évaluées **Page 20**

5. Recommandations concernant la préparation à l'épreuve ponctuelle du baccalauréat professionnel **Pages 21 à 23**

1.RECAPITULATIF DES CCF DE PSE A REALISER POUR L'ANNEE 2017- 2018

Du fait de l'allègement de la pression certificative en classe de seconde, l'organisation des CCF de PSE pour les diplômes intermédiaires a évolué (**Arrêté du 11 juillet 2016 modifiant les définitions des épreuves de Mathématiques et sciences physiques et chimiques et Prévention santé environnement aux examens du brevet d'études professionnelles et du certificat d'aptitude professionnelle**).

Classes menant au baccalauréat professionnel :

Classes	Modalités d'évaluation <i>(pour les élèves des lycées publics ou privés sous contrat d'Etat, pour les apprentis des CFA habilités au CCF, pour les stagiaires de la formation continue en établissement public)</i>	Quand ? combien de temps ? combien ? (barème)
Seconde professionnelle	AUCUN CCF	A partir de 2016 .2017
Première professionnelle diplôme intermédiaire BEP	<p>CCF : UNE situation d'évaluation en deux parties :</p> <p>1^{ERE} PARTIE NOTEE SUR 10 POINTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ évaluation par sondage des compétences d'au moins deux modules parmi les modules 1 à 5. ○ prend appui sur une situation de la vie quotidienne et sur une documentation ○ Le candidat doit mobiliser la démarche de résolution de problèmes <p>2^{eme} partie notée sur 10 points :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ évaluation par sondage des connaissances et compétences des modules 6 et 7. ○ prend appui sur une situation de la vie quotidienne ou professionnelle et sur une documentation 	<p>A partir de 2017.2018 (soit la session 2018)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Période : en classe de première (<i>le moment n'est pas indiqué, dépend de la progression mise en œuvre... </i>) - Durée : 1 heure - Barème : 20 pts
Première professionnelle diplôme intermédiaire CAP	<p>CCF : UNE situation d'évaluation en deux parties :</p> <p>1^{ERE} PARTIE NOTEE SUR 10 POINTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Evaluation par sondage des compétences des modules 1,2 et 3 (référentiel CAP) ○ Appui sur une situation de la vie quotidienne ou professionnelle. ○ Application de la démarche de résolution de problèmes <p>2^{EME} PARTIE NOTEE SUR 10 POINTS :</p> <p>a) <u>Evaluation écrite sur 8 points</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Evaluation par sondage des connaissances et compétences du module 4 (référentiel CAP) relatives à l'environnement professionnel ○ Appui sur une situation professionnelle et sur une documentation ○ Evaluation de l'application de l'approche par le risque <p>b) <u>Evaluation pratique sur 2 points</u> Elle prend en compte les résultats obtenus lors de la formation de base au secourisme ou du recyclage SST</p>	<p>A partir de 2017.2018 (soit la session 2018)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Période : en classe de première (<i>le moment n'est pas indiqué, raisonnablement après le premier semestre</i>) - Durée : 1 heure - Barème : 20 pts
Terminale bac pro	EPREUVE PONCTUELLE excepté pour les stagiaires de la formation continue en établissement public bénéficiant du CCF étendu	<p>Depuis la session 2016</p> <ul style="list-style-type: none"> - Durée : 2 heures - Barème : 20 pts

Cas des classes conduisant au CAP :

Arrêté du 11 juillet 2016 : « ..Pour les candidats suivant une formation conduisant au CAP, chacune des deux parties correspond à une situation d'évaluation de quarante-cinq minutes. La première de ces deux situations d'évaluation se tient en fin de première année ou en début de deuxième année de formation, et la seconde en fin de deuxième année. »

Classes	Certification	Quand ? combien de temps ? combien ? (barème)
1^{ère} année CAP	CCF : 1 ^{ère} situation d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> ○ Evaluation par sondage des compétences des modules 1,2 et 3 (référentiel CAP) ○ Appui sur une situation de la vie quotidienne ou professionnelle. ○ Application de la démarche de résolution de problèmes 	Applicable depuis 2017 (pour la session 2018) <ul style="list-style-type: none"> - Période : fin de 1^{ère} année ou début de 2^{ème} année - Durée : 45 min - Barème : 10 pts
2^{ème} année CAP	CCF : 2 ^{ème} situation d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> a) <u>Evaluation écrite sur 8 points</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Evaluation par sondage des connaissances et compétences du module 4 (référentiel CAP) relatives à l'environnement professionnel ○ Appui sur une situation professionnelle et sur une documentation ○ Evaluation de l'application de l'approche par le risque b) <u>Evaluation pratique sur 2 points</u> Elle prend en compte les résultats obtenus lors de la formation de base au secourisme ou du recyclage SST 	Applicable en 2018 (pour la session 2018) <ul style="list-style-type: none"> - Période : fin de 2^{ème} année - Durée : 45 min - Barème : 8 pts - Barème : 2 pts
		Total : 20 points

2. Rappels concernant la mise en œuvre des CCF

1. Règles générales :

L'ensemble des textes qui réglementent la mise en œuvre du CCF sont sur le site Eduscol :

<http://eduscol.education.fr/cid112826/controle-cours-formation.html>

De plus, le règlement d'examen de chaque diplôme prévoit les modalités de mise en œuvre et le contenu de l'épreuve.

Il convient de s'y conformer strictement.

Trois points importants sont à souligner

- Le CCF est mis en place lorsque les élèves sont prêts ;
- Le CCF se déroule dans le cadre des activités normales de la classe ;
- La note n'est en aucun cas communiquée à l'élève.

2. Constitution du dossier de CCF :

A l'issue des CCF, il faut remettre à la direction (DDFPT ou proviseur adjoint ou proviseur selon l'organisation interne de l'établissement) le dossier CCF qui doit contenir :

- Le sujet proposé + le corrigé ; le sujet sera dans la maquette académique proposée ;
- La grille de repérage des connaissances et compétences évaluées lors du CCF ;
- La liste des élèves avec les notes attribuées ;
- Les copies des élèves.

Ce dossier est archivé dans l'établissement pendant un an. Il peut être consulté en cas de litige.

Il peut aussi être demandé par l'IEN notamment dans le cas où une réunion d'harmonisation est mise en place.

La direction des examens et concours fixe la date limite de saisie des notes de CCF. Il convient de s'y référer pour chaque session d'examen.

3. Evaluation de la PSE en CCF au CAP

TEXTES :

- **Enseignement de la PSE** : arrêté du 23 juin 2009 (*BO n°30 du 23 juillet 2009*)
- **Evaluation de la PSE en CAP** : Arrêté du **11 juillet 2016** (JORF n°0176 du 30 juillet 2016) modifiant la définition des épreuves de Mathématiques et sciences physiques et chimiques et **Prévention santé environnement** aux examens du **brevet d'études professionnelles** et du **certificat d'aptitude professionnelle**.
- **Liste des bacs professionnels avec certification intermédiaire CAP** : arrêté du 20 juillet 2009 *et ses actualisations au fur et à mesure des rénovations des bacs pros*

EXTRAIT DE L'ARRETE DU 11 JUILLET 2016 :

D. - Prévention santé environnement : coefficient 1

1. Objectifs de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif d'évaluer les compétences du candidat à :

- conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème et/ou l'approche par le risque
- mobiliser des connaissances scientifiques ;
- proposer des mesures de prévention adaptées
- agir de façon efficace face à une situation d'urgence

L'évaluation porte notamment sur :

- le respect des étapes de la démarche mise en œuvre ;
- l'exactitude des connaissances ;
- la pertinence des mesures de prévention proposées ;
- l'efficacité de l'action face à une situation d'urgence.

L'évaluation porte sur les modules 1 à 4 du programme de PSE des référentiels des CAP.

2. Modes d'évaluation

a) Contrôle en cours de formation (noté sur 20)

Les compétences et connaissances de l'enseignement de PSE sont évaluées en DEUX PARTIES ECRITES chacune notée sur 10 points :

- pour les candidats suivant une formation conduisant au CAP :

Chacune des deux parties correspond à une situation d'évaluation de quarante-cinq minutes. La première de ces deux situations d'évaluation se tient en fin de première année ou en début de deuxième année de formation, et la seconde en fin de deuxième année ;

- pour les candidats suivant une formation conduisant au baccalauréat professionnel, **une seule situation d'évaluation d'une heure et comportant deux parties se déroule en première professionnelle.**

PREMIERE PARTIE :

Elle permet l'évaluation par sondage des compétences des modules 1, 2 et 3, santé, consommation et parcours professionnel.

A partir d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne, le sujet comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants.

Le candidat doit notamment appliquer une démarche de résolution de problème.

DEUXIEME PARTIE :

Elle permet **l'évaluation par sondage des compétences et connaissances du module 4**, environnement professionnel. Elle comporte

- Une **évaluation écrite sur 8 points** portant sur l'ensemble du module à l'exception des situations d'urgence. Celle-ci
 - prend **appui sur une situation professionnelle accompagnée d'une documentation.**
 - permet d'évaluer **l'application de la démarche d'approche par le risque** et les **connaissances relatives à l'environnement professionnel ;**
- Une **évaluation pratique sur 2 points** prenant en compte les résultats obtenus lors de la formation de base au secourisme ou du recyclage SST.
Pour les candidats en situation de handicap, une adaptation de cette évaluation pratique doit être proposée sous forme orale ou écrite.

QUELQUES RAPPELS :

- **Concernant les horaires d'enseignement :**

En formation initiale, statut scolaire, les horaires prévus pour l'enseignement de la PSE en CAP sont de 1 heure en première année et de 1,5 heure en deuxième année. Il est conseillé de réserver 0,5 heure de PSE de deuxième année pour l'apprentissage du secourisme.

Ces horaires sont donnés à titre indicatif pour une semaine mais la répartition de cet enseignement sur différentes périodes de chaque année scolaire est à lier au projet pédagogique de chaque établissement.

- **Concernant les modalités d'évaluation selon le statut du candidat**

Relèvent du CCF

- les élèves des lycées publics et privés sous contrat d'Etat
- les apprentis de CFA habilités au CCF
- les candidats de la formation professionnelle continue dans un établissement public (GRETA)

Relèvent de l'épreuve ponctuelle les candidats non mentionnés ci-dessus.

- **Concernant le CCF**

- Il se déroule dans le cadre des activités normales de la classe
- Il se déroule quand les élèves sont prêts.

Outil pour vérification de la conformité du sujet de CCF

CAP DIPLOME INTERMEDIAIRE

Une seule situation d'évaluation en première

Vérifications concernant la forme	Oui	Non
• Les questions sont clairement formulées et non ambiguë		
• Les questions débutent par un verbe à l'infinitif		
• La codification de la numérotation des questions 1 puis 1.1 ...est respectée		
• Les questions posées sont originales (non extraites d'ouvrage)		
• Les documents utilisés sont lisibles et actualisés		
• Les sources des documents sont clairement indiquées conformément à la réglementation (indication des ouvrages, pour Internet site, jour et heure)		
• Le sujet est inséré dans la maquette du sujet (document 1)		
• Il y a une place suffisante entre chaque question pour que l'élève puisse noter la réponse attendues		
• Il n'y a pas de questions à tiroir (questions liées)		
• Les points sont clairement indiqués pour chaque question		
• Le corrigé est présent avec un barème détaillé pour chaque élément de réponse		
• Les modalités de passation : durée, date, ... (voir maquette) sont indiquées		
Vérifications concernant le fond	Oui	Non
• Le sujet comporte bien deux parties clairement identifiées		
• La grille de suivi des compétences et connaissances évaluées (document 2) est complétée et montre la diversité de celles-ci		
• Le travail demandé est en adéquation avec la durée de l'épreuve soit 1heure		
Concernant la première partie :		
• Elle permet l'évaluation par sondage des compétences des modules 1, 2 et 3		
• Elle s'appuie sur une situation problème en lien avec la vie quotidienne ou professionnelle		
• La situation proposée est compréhensible et réaliste et pose une problématique		
• La démarche de résolution de problèmes est appliquée à cette problématique		
• Elle permet d'évaluer des connaissances en lien avec les modules 1,2 et 3		
• Elle permet d'évaluer les compétences en lien avec ces modules (s'informer et ou communiquer et ou s'impliquer dans un projet d'action individuelle ou collective en lien avec le développement durable, la vie professionnelle, la société)		
• 10 points sont attribués à cette partie		
Concernant la deuxième partie écrite :		
• Elle permet l'évaluation par sondage des compétences et connaissances du module 4,		
• Elle s'appuie sur une situation de la vie professionnelle		
• Elle comporte une documentation		
• Elle permet d'évaluer l'application de la démarche d'approche par le risque		
• Elle permet d'évaluer les connaissances relatives à l'environnement professionnel		
• 8 points sont attribués à cette partie		
Concernant la deuxième partie pratique :		
• 2 points sont attribués lorsque le candidat a validé le SST		
• En cas de non validation, se reporter à la grille de notation spécifique		

Outil pour vérification de la conformité du sujet de CCF

CAP seul

1^{ère} situation d'évaluation en fin de première année CAP ou début de deuxième année CAP

Vérifications concernant la forme	Oui	Non
• Les questions sont clairement formulées et non ambiguë		
• Les questions débutent par un verbe à l'infinitif		
• La codification de la numérotation des questions 1 puis 1.1 ...est respectée		
• Les questions posées sont originales (non extraites d'ouvrage)		
• Les documents utilisés sont lisibles et actualisés		
• Les sources des documents sont clairement indiquées conformément à la réglementation (indication des ouvrages, pour Internet site, jour et heure)		
• Le sujet est inséré dans la maquette du sujet (document 1)		
• Il y a une place suffisante entre chaque question pour que l'élève puisse noter la réponse attendues		
• Il n'y a pas de questions à tiroir (questions liées)		
• Les points sont clairement indiqués pour chaque question		
• Le corrigé est présent avec un barème détaillé pour chaque élément de réponse		
• Les modalités de passation : durée, date, ... (voir maquette) sont indiquées		
Vérifications concernant le fond	Oui	Non
• Elle permet l'évaluation par sondage des compétences des modules 1, 2 et 3		
• Elle s'appuie sur une situation problème en lien avec la vie quotidienne ou professionnelle		
• La situation proposée est compréhensible et réaliste et pose une problématique		
• La démarche de résolution de problèmes est appliquée à cette problématique		
• Elle permet d'évaluer des connaissances en lien avec les modules 1,2 et 3		
• Elle permet d'évaluer les compétences en lien avec ces modules (s'informer et ou communiquer et ou s'impliquer dans un projet d'action individuelle ou collective en lien avec le développement durable, la vie professionnelle, la société)		
• La grille de suivi des compétences et connaissances évaluées (document 2) est complétée et montre la diversité de celles-ci		
• 10 points sont attribués à cette partie		
• Le travail demandé est en adéquation avec la durée de l'épreuve soit 45 min		

Outil pour vérification de la conformité du sujet de CCF

CAP seul

2^{ème} situation d'évaluation en fin de deuxième année CAP

Vérifications concernant la forme	Oui	Non
• Les questions sont clairement formulées et non ambiguë		
• Les questions débutent par un verbe à l'infinitif		
• La codification de la numérotation des questions 1 puis 1.1 ...est respectée		
• Les questions posées sont originales (non extraites d'ouvrage)		
• Les documents utilisés sont lisibles et actualisés		
• Les sources des documents sont clairement indiquées conformément à la réglementation (indication des ouvrages, pour Internet site, jour et heure)		
• Le sujet est inséré dans la maquette du sujet (document 1)		
• Il y a une place suffisante entre chaque question pour que l'élève puisse noter la réponse attendues		
• Il n'y a pas de questions à tiroir (questions liées)		
• Les points sont clairement indiqués pour chaque question		
• Le corrigé est présent avec un barème détaillé pour chaque élément de réponse		
• Les modalités de passation : durée, date, ... (voir maquette) sont indiquées		
Vérifications concernant le fond	Oui	Non
Concernant la partie écrite :		
• Elle permet l'évaluation par sondage des compétences et connaissances du module 4,		
• Elle s'appuie sur une situation de la vie professionnelle		
• Elle comporte une documentation		
• Elle permet d'évaluer l'application de la démarche d'approche par le risque		
• Elle permet d'évaluer les connaissances relatives à l'environnement professionnel		
• Elle permet d'évaluer les compétences en lien avec ces modules (s'informer et ou communiquer et ou s'impliquer dans un projet d'action individuelle ou collective en lien avec le développement durable, la vie professionnelle, la société)		
• La grille de suivi des compétences et connaissances évaluées (document 2) est complétée et montre la diversité de celles-ci		
• 8 points sont attribués à cette partie		
• Le travail demandé est en adéquation avec la durée de l'épreuve soit 45 min		
Concernant la partie pratique :		
• 2 points sont attribués lorsque le candidat a validé le SST		
• En cas de non validation, se reporter à la grille de notation spécifique		

Examen : **CAP** Spécialité : _____
Epreuve : **PRÉVENTION SANTÉ ENVIRONNEMENT**

NOM : _____

Prénoms : _____

Né(e) le : ____/____/____ **N° du candidat** :

--

Sujet élaboré par :

Note :

Appréciation du correcteur :

Note :

L'usage de la calculatrice électronique est autorisé.

Le sujet comporte parties

Le candidat doit obligatoirement répondre sur ce dossier

Prévention Santé Environnement		CAP	SESSION 2018	Etablissement	
Date :	Durée :	Coef 1	Evaluation sur	points	N° de page/total: 11/

CAP (grille de repérage des compétences évaluées)

Indiquer à l'intersection compétence- module le numéro de la question correspondante du CCF

CAPACITES :	1. L'individu et sa santé						2. L'individu dans ses actes de consommation			3. L'individu dans son parcours professionnel			4. L'individu dans son environnement professionnel		
	1.1	1.2	1.3	1.4	1.5	1.6	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3	4.1	4.2	4.3
	Concilier rythmes biologiques et rythmes	Adapter son alimentation à son activité	Gérer son activité physique	Prévenir les conduites addictives	Prévenir les IST	Prévenir une grossesse non désirée	Gérer son budget	Gérer ses achats	Utiliser les systèmes de protection et de défense du	Gérer son orientation et sa formation professionnelle	Rechercher un emploi	valider son expérience	S'approprier le cadre réglementaire du milieu	Prévenir les risques professionnels	Participer à la protection de l'environnement
C1 : S'informer, se documenter															
C11. Rechercher l'information															
C12. Décoder l'information															
C13. Traiter l'information															
C2 : Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques, économiques															
C21. Enoncer des connaissances															
C22. Mettre en relation															
C3 : Conduire une démarche d'analyse															
C31. Identifier un problème															
C32. Appliquer une démarche de résolution de problème															
C33. Mettre en œuvre une approche par les risques															
C4 : S'impliquer dans un projet d'action individuelle ou collective en lien avec le développement durable, la vie professionnelle, la société															
C41. Identifier la problématique du projet															
C42. Repérer les enjeux															
C43. Se situer dans un projet															
C44. Proposer des actions															
C5 : communiquer															
C51. Utiliser un langage adapté															
C52. Utiliser un moyen de communication adapté															
C53. Echanger, prendre en compte différents avis															
C54. Construire son opinion personnelle															

CAP (spécialité).....CAP session

Etablissement scolaire :Tableau renseigné par

SST et CCF de PSE

RAPPELS :

- **Lorsque le candidat a validé le SST, 2 points lui sont octroyés pour le CCF de PSE**
- **Lorsque le candidat n'a pas validé le SST, il est noté à l'aide de la grille présentée page 14**
- **Dans le cas d'un candidat en situation de handicap qui n'aurait pas validé le SST, il est noté à l'aide de la grille spécifique présentée page 15.**

A N'UTILISER QU'EN CAS DE NON VALIDATION

Evaluation de la PSE au CAP en Contrôle en Cours de Formation

PRATIQUE DE SECOURISME

Candidat : Etablissement :

D'après la fiche de suivi de formation fournie par le moniteur, compléter ce tableau en cochant les cases ci-dessous

Résultat attendu	Non acquis	Partiellement acquis	Acquis
PROTEGER : Le secouriste reconnaît le danger persistant, l'isole, ou en cas d'impossibilité soustrait la victime à celui-ci.(C2)	Si cette cellule est cochée, appliquer une pénalité de -0,25 point		
EXAMINER : Le secouriste recherche les signes indiquant que la vie de la victime est menacée.(C3)	Si cette cellule est cochée, appliquer une pénalité de -0,25 point		
ALERTER : Le secouriste transmet un message d'alerte complet aux secours ou à la personne choisie pour alerter.(C4)	Si cette cellule est cochée, appliquer une pénalité de -0,25 point		
SECOURIR : En respectant le cadre des limites de son intervention (C1), le secouriste met en œuvre l'action de secours appropriée au résultat à atteindre. Il surveille la victime et agit en conséquence jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours. (C5)	Si cette cellule est cochée, appliquer une pénalité de -0,25 point		
PREVENIR : Le secouriste sait – expliciter le mécanisme d'apparition du dommage (C6) ; – proposer une action de prévention (C7) ; – préciser qui en aviser dans l'entreprise (C8).	Si cette cellule est cochée, appliquer une pénalité de -0,25 point		
Coefficient	X(- 0,25)	X 0,2	X 0,4
Total par colonne (nombre de croix X coefficient)			
Total sur 2 points			
PENALITES : – Si durée d'intervention supérieure à 3 minutes - 0,25 point – Si une compétence n'est pas du tout acquise, appliquer une pénalité de -0,25			
Total secourisme			/ 2 points

Puis agraffer cette page à la fiche remplie par le moniteur.

Pour les candidats validés, un procès-verbal collectif (de formation et validation au SST, ou passerelle PSC1 - SST, ou de recyclage effectué dans les temps) doit être inséré au dossier CCF pour permettre une justification des 2 points de secourisme.

Nom du moniteur, organisme

Nom de l'enseignant(e) de PSE

A N'UTILISER QU'EN CAS DE NON VALIDATION

Evaluation de la PSE au CAP en Contrôle en Cours de Formation

PRATIQUE DE SECOURISME

Candidat : Etablissement :

D'après la fiche de suivi de formation fournie par le moniteur, compléter ce tableau en cochant les cases ci-dessous

Résultat attendu	Aménagement en fonction du handicap	Non acquis	Partiellement acquis	Acquis
PROTEGER : Le secouriste reconnaît le danger persistant, l'isole, ou en cas d'impossibilité soustrait la victime à celui-ci.(C2)		Si cette cellule est cochée, appliquer une pénalité de -0,25 point		
EXAMINER : Le secouriste recherche les signes indiquant que la vie de la victime est menacée.(C3)		Si cette cellule est cochée, appliquer une pénalité de -0,25 point		
ALERTER : Le secouriste transmet un message d'alerte complet aux secours ou à la personne choisie pour alerter.(C4)		Si cette cellule est cochée, appliquer une pénalité de -0,25 point		
SECOURIR : En respectant le cadre des limites de son intervention (C1), le secouriste met en œuvre l'action de secours appropriée au résultat à atteindre. Il surveille la victime et agit en conséquence jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours. (C5)		Si cette cellule est cochée, appliquer une pénalité de -0,25 point		
PREVENIR : Le secouriste sait – expliciter le mécanisme d'apparition du dommage (C6) ; – proposer une action de prévention (C7) ; – préciser qui en aviser dans l'entreprise (C8).		Si cette cellule est cochée, appliquer une pénalité de -0,25 point		
Coefficient		X(- 0,25)	X 0,2	X 0,4
Total par colonne (nombre de croix X coefficient)				
Total sur 2 points				
PENALITES : – Si durée d'intervention supérieure à 3 minutes - 0,25 point – Si une compétence n'est pas du tout acquise, appliquer une pénalité de -0,25				
Total secourisme				/ 2 points

Si candidat handicapé et épreuve adaptée

cocher la case

Aménagement en fonction du handicap : (à préciser)

Présence d'une tierce personne, traduction en langue des signes, aide d'un scripteur, ...

Puis agraffer cette page à la fiche remplie par le moniteur.

Pour les candidats validés, un procès-verbal collectif (de formation et validation au SST, ou passerelle PSC1 - SST, ou de recyclage effectué dans les temps) doit être inséré au dossier CCF pour permettre une justification des 2 points de secourisme.

Nom du moniteur, organisme

Nom de l'enseignant(e) de PSE

4. Evaluation de la PSE en CCF au BEP

TEXTES :

- **Enseignement de la PSE** : arrêté du 23 juin 2009 (BO n°30 du 23 juillet 2009)
- **Evaluation de la PSE en BEP** : Arrêté du 11 juillet 2016 (JORF n°0176 du 30 juillet 2016) modifiant la définition des épreuves de Mathématiques et sciences physiques et chimiques et **Prévention santé environnement** aux examens du **brevet d'études professionnelles** et du **certificat d'aptitude professionnelle**.
- **Liste des spécialités du brevet d'études professionnelles** : Arrêté du 11 juillet 2016 (JORF n°0176 du 30 juillet 2016) à actualiser selon la rénovation des baccalauréats professionnels.

EXTRAIT DE L'ARRETE DU 11 JUILLET 2016 :

C. - Prévention-santé-environnement : coefficient 1

1. Objectifs de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités du candidat à :

- Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème ;
- Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques ;
- Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées.

L'évaluation porte notamment sur

- Le respect des étapes de la démarche mise en œuvre ;
- L'exactitude des connaissances ;
- La pertinence et le réalisme des solutions proposées.

2. Modalités d'évaluation

a) **Contrôle en cours de formation (noté sur 20)**

Le contrôle en cours de formation est organisé à partir **d'une situation d'évaluation écrite d'une heure**, mise en œuvre **en classe de première professionnelle**. L'évaluation écrite porte sur les **modules de 1 à 7 du programme de PSE du baccalauréat professionnel**.

Elle adopte un **niveau d'exigence correspondant à un diplôme de niveau V** et comporte **deux parties**.

La première partie, notée sur **10 points**, permet **d'évaluer par sondage les compétences d'au moins deux modules parmi les modules 1 à 5** des référentiels pour les baccalauréats professionnels (santé et équilibre de vie, alimentation et santé, prévention des comportements à risques et des conduites addictives, sexualité et prévention et environnement économique et protection du consommateur).

Elle prend **appui sur des situations de la vie quotidienne accompagnées d'une documentation** et comporte **plusieurs questions indépendantes ou liées** sur les modules correspondants. Le candidat doit notamment **mettre en œuvre une démarche de résolution de problème**.

La deuxième partie notée sur 10 points évalue par sondage des **compétences et des connaissances des modules 6 et 7** (gestion des ressources naturelles et développement durable et prévention des risques). Elle prend **appui sur des situations de la vie quotidienne ou professionnelle** accompagnées d'une **documentation**.

b) Epreuve ponctuelle (notée sur 20), 1 heure

Le sujet se compose de deux parties indépendantes, l'une correspondant à l'évaluation d'au moins deux modules parmi les modules 1 à 5, l'autre correspondant à l'évaluation des modules 6 et 7. Chaque partie, notée sur 10 points, comporte plusieurs questions indépendantes ou liées, sur les modules correspondants.

Première partie : le sujet comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Il permet d'évaluer des compétences et des connaissances. A partir d'une situation de la vie quotidienne, le candidat doit notamment mettre en œuvre une démarche de résolution de problème.

Deuxième partie : le sujet comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Il permet d'évaluer les connaissances relatives à l'environnement et aux risques. Le candidat dispose de documents ressources lui permettant de proposer une démarche de prévention.

QUELQUES RAPPELS :

- **Concernant le BEP**

Le BEP est un diplôme intermédiaire.

L'inscription au diplôme intermédiaire est obligatoire uniquement pour les candidats sous statut scolaire entrés en seconde professionnelle pour préparer le baccalauréat professionnel en trois ans.

Elle n'est obligatoire, ni pour les apprentis, ni pour ceux qui entrent directement en classe de première professionnelle ou ceux qui n'étaient pas précédemment dans un cursus professionnel (jeunes venant de seconde générale ou technologique). Ces derniers passent les épreuves sous la forme ponctuelle s'ils le souhaitent

- **Concernant les modalités d'évaluation selon le statut du candidat**

Relèvent du CCF

- Les élèves des lycées publics et privés sous contrat d'Etat ;
- Les apprentis de CFA habilités au CCF ;
- Les candidats de la formation professionnelle continue dans un établissement public (GRETA).

Relèvent de l'épreuve ponctuelle les candidats non mentionnés ci-dessus.

- **Concernant le CCF**

- Il se déroule dans le cadre des activités normales de la classe ;
- Il a lieu quand les élèves sont prêts.

Outil pour vérification de la conformité du sujet de CCF BEP DIPLOME INTERMEDIAIRE

Une seule situation d'évaluation en première

Vérifications concernant la forme	Oui	Non
• Les questions sont clairement formulées et non ambiguës		
• Les questions débutent par un verbe à l'infinitif		
• La codification de la numérotation des questions 1 puis 1.1 ...est respectée		
• Les questions posées sont originales (non extraites d'ouvrage)		
• Les documents utilisés sont lisibles et actualisés		
• Les sources des documents sont clairement indiquées conformément à la réglementation (indication des ouvrages, pour Internet site, jour et heure)		
• Le sujet est inséré dans la maquette du sujet (document 1)		
• Il y a une place suffisante entre chaque question pour que l'élève puisse noter la réponse attendues		
• Il n'y a pas de questions à tiroir (questions liées)		
• Les points sont clairement indiqués pour chaque question		
• Le corrigé est présent avec un barème détaillé pour chaque élément de réponse		
• Les modalités de passation : durée, date, ... (voir maquette) sont indiquées		
Vérifications concernant le fond	Oui	Non
• Le sujet comporte bien deux parties clairement identifiées		
• La grille de suivi des compétences et connaissances évaluées (document 2) est complétée et montre la diversité de celles-ci		
• Le travail demandé est en adéquation avec la durée de l'épreuve soit 1heure		
Concernant la première partie :		
• Elle s'appuie sur une situation problème en lien avec la vie quotidienne		
• La situation proposée est compréhensible et réaliste et pose une problématique		
• La démarche de résolution de problèmes est mise en œuvre		
• Une documentation est présente		
• Elle permet d'évaluer des connaissances en lien avec au moins deux des modules de 1 à 5		
• Elle permet d'évaluer les compétences en lien avec ces modules (s'informer et ou communiquer et ou s'impliquer dans un projet d'action individuelle ou collective)		
• 10 points sont attribués à cette partie		
Concernant la deuxième partie écrite :		
• Elle permet d'évaluer par sondage des connaissances des modules 6 et 7		
• Elle permet d'évaluer les compétences en lien avec ces modules (s'informer et ou communiquer et ou mobiliser une démarche d'analyse et ou s'impliquer dans un projet d'action individuelle ou collective)		
• Elle s'appuie sur une situation de la vie quotidienne ou professionnelle		
• Elle comporte une documentation		
• 10 points sont attribués à cette partie		

Examen : **BEP** Spécialité : _____
Epreuve : **PRÉVENTION SANTÉ ENVIRONNEMENT**

NOM : _____

Prénoms : _____

Né(e) le : ____/____/____ **N° du candidat** :

--

Sujet élaboré par :

Note :

Appréciation du correcteur :

--

L'usage de la calculatrice électronique est autorisé.

Le sujet comporte 2 parties

Le candidat doit obligatoirement répondre sur ce dossier

Prévention Santé Environnement		BEP	SESSION 2018	Etablissement
Date :	Durée :	Coef 1	Evaluation sur 20 points	N° de page/total: /

Certification intermédiaire BEP *Indiquer à l'intersection compétence- module le numéro de la question correspondante du CCF*

		SECONDE													PREMIERE					
		MODULE 1 : Santé et équilibre de vie				MODULE 2 : Alimentation et santé				MODULE 3 : Prévention comportements à risques		MODULE 4 : Sexualité et prévention		MODULE 5 : Environnement économique et protection du consommateur			MODULE 6 : Gestion des ressources naturelles DD		MODULE 7 : Prévention des risques	
		111. Adopter un rythme biologique cohérent	112. S'assurer un sommeil réparateur	113. Gérer son activité physique	114. Appréhender le concept et le système de santé	21. Appréhender les principes de base d'une alimentation	22. Se situer dans l'évolution des comportements	23. Appréhender les enjeux des circuits de distribution	24. Appréhender la qualité sanitaire	31. Adopter une attitude critique vis-à- vis des conduites	32. Appréhender le cadre légal	41. Prévenir les IST	42. Prévenir une grossesse non désirée	51. Gérer son budget	52. Acheter un bien	53. S'assurer pour protéger les biens et les personnes	6.1. Maîtriser sa consommation en eau	6.2. Maîtriser sa consommation en énergie	7.1. Identifier les situations à risques et la CAT	7.2. Se protéger du bruit
C1	S'informer																			
C11	Rechercher l'info																			
C12	Décoder l'info																			
C13	Traiter l'info																			
C2	Mobiliser les connaissances																			
C21	Enoncer des connaissances																			
C22	Mettre en relation																			
C3	Conduire une démarche d'analyse																			
C31	Identifier un problème																			
C32	Appliquer une démarche de résolution de problème																			
C33	Mettre en œuvre une approche par le risque																			
C4	S'impliquer dans un projet																			
C41	Identifier la problématique du projet																			
C42	Repérer les enjeux																			
C43	Se situer dans un projet																			
C44	Proposer des actions																			
C5	Communiquer																			
C51	Utiliser un langage adapté																			
C52	Utiliser un moyen de communication adapté																			
C53	Echanger, prendre en compte différents avis																			
C54	Construire son opinion personnelle																			

BEP (spécialité).....Année scolaireBEP session
 Etablissement scolaire :Tableau renseigné par

5. Structure du sujet de l'épreuve ponctuelle de PSE au bac pro d'après le BO n°30 du 23 juillet 2015 – recommandations au niveau de l'enseignement de cette discipline

DEFINITION DE L'EPREUVE PONCTUELLE depuis 201		<u>Conséquences au niveau de la formation – RECOMMANDATIONS</u>
Durée: 2 heures	Coefficient : 1	
<p>OBJECTIFS :</p> <p>→ Conduire une démarche d'analyse de situation en appliquant la démarche de résolution de problèmes</p> <p>→ Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident</p> <p>→ Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques</p> <p>→ Proposer et justifier des mesures de prévention adaptées</p> <p>→ Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence</p>	<p>CRITERES D'EVALUATION</p> <p>→ Qualité du raisonnement et de l'analyse</p> <p>→ Exactitude des connaissances</p> <p>→ Pertinence et réalisme des solutions proposées</p> <p>→ Efficacité de la démarche face à une situation d'urgence</p>	<p>Les 4 démarches d'analyse suivantes doivent être maîtrisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Démarche de résolution de problèmes ○ Approche par le risque ○ Approche par le travail ○ Approche par l'accident <p>Toute séquence doit s'appuyer sur une démarche d'analyse appliquée à une situation de la vie quotidienne, de la vie professionnelle ou à un fait d'actualité. Il faut privilégier réflexion et analyse.</p> <p>Les connaissances listées dans le référentiel doivent être maîtrisées. Il est donc essentiel après chaque séance et chaque séquence de faire la synthèse des connaissances acquises en lien avec le référentiel. Il convient de cadrer les élèves pour qu'ils classent soigneusement les synthèses des 3 années afin de pouvoir s'y reporter lors des révisions précédant le bac.</p> <p>La démarche d'analyse conduit à proposer des solutions ; il est important que celles-ci soient pertinentes en regard de la situation et de la réglementation. Il est important de savoir justifier, argumenter les choix réalisés (<i>communiquer</i>)</p> <p>La présence d'un questionnement en lien avec le SST ne dispense pas de la formation par un moniteur à jour de ses recyclages. Le règlement d'examen a changé mais pas le référentiel qui précise que la formation s'appuie sur le référentiel de secourisme en vigueur</p>

STRUCTURE DU SUJET :			Conséquences au niveau de la formation – RECOMMANDATIONS
Parties	Modules concernés	Barème	(suite)
1 ^{ère} partie	<p>Modules 1 à 7 :</p> <p>Le questionnement prend appui sur des situations de la vie quotidienne et permet d'évaluer des contenus d'au moins deux modules</p> <p><i>La démarche de résolution de problèmes est donc mobilisée</i></p>	10 points	<p>Le nombre de points affectés à cette partie (50%) éclaire sur l'importance de la maîtrise incontournable de la démarche de résolution de problèmes.</p> <p><i>Elle est par ailleurs évaluée lors de la première situation d'évaluation des diplômés intermédiaires.</i></p>
2 ^{ème} partie	<p>Module 8 :</p> <p>Il permet d'évaluer des contenus à travers la mise en œuvre de la démarche d'approche par le risque</p> <p>Des documents ressource permettent de proposer une démarche de prévention</p> <p>Le questionnement intègre une question qui permet d'expliquer la conduite à tenir face à une situation d'urgence</p>	4 points	<p>Le module 8 s'intitule « appliquer l'approche par le risque à UN risque spécifique du secteur professionnel » parmi les risques suivants : mécanique, électrique, biologique, lié à l'ambiance lumineuse, lié à l'ambiance thermique.</p> <p>Le sujet quant à lui ne sera évidemment pas spécifique à un bac pro et s'appuiera sur une situation de la vie professionnelle.</p> <p>On se limitera toujours à l'étude d'un risque, voire deux mais il n'est pas envisageable d'étudier les cinq. En conséquence</p> <ul style="list-style-type: none"> – Privilégier la démarche d'approche par le risque en mettant l'accent sur la démarche de prévention ; – Travailler de manière méthodique l'exploitation de documents ; les ressources fournies doivent pouvoir permettre de traiter cette partie même si le risque abordé n'a pas été étudié (<i>s'informer, se documenter</i>)
	<p>Modules 9 à 12 :</p> <p>L'évaluation s'appuie sur un dossier ressource qui présente une situation d'entreprise. Les contenus permettent la mise en œuvre de la démarche d'analyse par le travail, la mobilisation des connaissances et l'argumentation des solutions proposées.</p> <p>Le dossier comporte une situation d'entreprise, une description des activités, des documents législatifs et réglementaires.</p>	6 points	<ul style="list-style-type: none"> – Privilégier l'apprentissage de la démarche d'approche par le travail ; – Entraîner les élèves à exploiter un dossier ressource présentant une situation d'entreprise ; utiliser si possible des documents collectés lors de PFMP ; – Amener à justifier et argumenter les choix réalisés <p><i>Remarque : l'approche par l'accident n'est pas citée ici mais dans les objectifs de l'épreuve ; une question en lien avec cette méthode reste donc possible en complément de l'approche par le travail. Il faut donc aussi s'appropriier cette démarche.</i></p>

REMARQUE : les sujets des précédentes sessions sont en ligne sur le site <http://disciplines.ac-bordeaux.fr/sbssa/>

Remarques :

L'ensemble du référentiel est à traiter pour se préparer à l'épreuve écrite du baccalauréat professionnel (excepté pour les risques professionnels où l'on se limitera à un risque, voire deux).

Se pose le problème des élèves arrivant directement en première, voire en terminale. Des stratégies sont à envisager pour que ceux-ci voient l'ensemble du référentiel. Parmi les possibilités, on peut envisager (la liste n'est pas exhaustive) :

- L'utilisation de l'AP ;
- La construction de séquences dont les situations sur lesquelles elles s'appuient permettent de revoir les contenus des modules de seconde ;
- La prescription de travail personnel permettant à ces élèves de s'approprier les connaissances relatives aux modules qu'ils n'ont pas abordé ; le travail des compétences autres peut être réalisé au travers d'autres modules de première ;
- La mise en place d'une pédagogie différenciée : par exemple à une période de l'année, certains élèves peuvent préparer des exposés sur les risques professionnels autres que celui qui est plus particulièrement spécifique à la filière pendant que les élèves issus de passerelles travaillent sur les modules relevant de la classe de seconde ;
-